

# CHUISNES EN FETES

## **Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 27 septembre 2024**

### Présents :

Elisabeth Aimé ; Christèle et Brian Berthelot ; Sophie et Dominique Bidault ; Laurence Brard ; Muriel et Jean-Christian Bres ; Jocelyne Collignon ; Emmanuel Fiand ; Valérie et Eric Fraipont ; Corentin et Lynne Fraipont ; Sandrine Ferreira ; Jérémie Girard ; Elodie et Alizéa Gouin Leite Castro ; Christophe Hardy ; Stéphanie et Patrick Nasri ; Annick Noterman ; Joëlle et Michel Pinget ; Laëtitia et Aurélien Verrier.

Représentant la mairie de Chuisnes : Jocelyne Ménager.

Jacques Maupu (Commissaire aux comptes)

Excusé : Patrice Brard ;

Les membres de "**CHUISNES EN FETES**", association loi 1901 inscrite au répertoire de l'arrondissement de Chartres sous le n° 9725, se sont réunis le 27 septembre 2024 à 20 H 30 dans la salle de réunion de Chuisnes.

Le quorum étant atteint, Dominique Bidault, Président, ouvre la séance.

Nous accueillons de nouveaux arrivants qui sont intéressés à rejoindre notre association. Nous souhaitons la bienvenue parmi nous à :

Elodie et Alizéa Gouin Leite Castro (Béthaincourt)

Jérémie Girard (La Closure) et Fabien Duval (qui n'a pas pu être présent ce soir).

Emmanuel Fiand

Certains de nos membres, après de longues années de participation, ont décidé de quitter l'association. C'est le cas de Stéphanie et Patrick Nasri, Michel Carpentier et Sophie Bidault. Nous les remercions chaleureusement pour leur investissement à nos côtés depuis si longtemps (Patrick fait partie des membres fondateurs de notre association).

## Demande de l'Amicale de Chuisnes :

Le Président fait part d'un courrier que nous a adressé Jean-Pierre Deschamps en temps que président de la section « Tir » de l'Amicale de Chuisnes. Ils nous sollicitent pour participer au financement d'une cible électronique pour leur stand de tir dont l'investissement se monte à 4260,00 €.

Les débats ont porté sur l'opportunité de cette subvention : avons-nous vocation à subventionner une autre association ? n'ouvrirons-nous pas la porte à d'autres demandes ultérieures ? Peut-être aurions-nous pu discuter la question en amont avant de la présenter en AG ?

L'assemblée se prononce en faveur de cette demande avec 8 voix pour, 6 contre et 8 abstentions.

Cette demande en direct de la section « Tir » n'étant pas passée par le bureau de l'Amicale, nous attendrons l'avis de l'Assemblée Générale de l'Amicale qui se réunira le 5 octobre prochain pour la valider. Le bureau est chargé d'en déterminer éventuellement le montant.

## CHUISNES EN FETES

### **Rapport moral :**

Le Président présente le compte-rendu moral des douze derniers mois écoulés.

- 25 novembre 2023 : soirée « Chuisnes en Fêtes fait son Cinéma ». Beaucoup de travail et beaucoup de plaisir pour une belle soirée très fréquentée. Déficit : - 554,06 €
- 16 décembre 2023 : participation à l'arbre de Noël de la Commune. Nous avons organisé un marché de Noël et offert une balade en calèche aux enfants. Les exposants ont fait part de leur satisfaction et sont prêts à revenir. Déficit : -508,46 €.
- 10 février 2024 : Loto toujours très fréquenté. Nous affichions complet comme d'habitude. Bénéfice : 1812,12 €.
- 16 mars 2024 : soirée « Italienne » animée par JNMR Events .... Repas assuré par « Les Délices de Saint Antoine » de Courville Déficit : 537,67 €.
- 1er avril 2024 : Toujours belle fréquentation pour la chasse aux Œufs de Pâques. Environ 70 enfants sur une centaine concernés participent à cette animation. Coût : 201,28 €.
- 18 et 19 mai 2024 : Bric-à-brac.
  - Le Temps était capricieux ce jour-là, quelquefois même pluvieux, très pluvieux, ce qui a conduit à l'annulation du feu d'artifice offert par la municipalité. Mais les caprices de la météo nous ont réservé de très belles périodes de beau temps où les visiteurs se sont pressés sur les stands en journée et sous le barnum en soirée pour profiter du spectacle offert par le groupe musical d'Arnaud Delande, auteur-compositeur.
  - Ce bric-à-brac a généré un chiffre d'affaires de 10 231,49 € pour un bénéfice de 4244,85 €. C'est le meilleur résultat que nous ayons jamais enregistré en dehors de l'année exceptionnelle de 2023.

### **Rapport financier :**

Stéphanie Nasri, trésorière, présente le compte-rendu financier de l'année écoulée qui se termine sur un excédent de 1 811,72 €. Il est précisé que nous n'avons pas sollicité de subvention auprès de la mairie de Chuisnes étant donné notre bonne santé financière.

# CHUISNES EN FETES

## Investissements :

Nous avons fait réparer l'enceinte de sonorisation qui était en panne. Nous avons aussi changé le coffret électrique cassé et acheté un petit barnum.

### Compte de résultat du 1er/10/2023 au 30/09/2024

Charges	Euros	Produits	Euros
Soirée cinéma	2926,06	Soirée cinéma	2372,00
Noël 2023	735,36	Buvette Noël 2023	226,90
Loto	2160,48	Loto	3978,60
Soirée Italienne	2783,67	Soirée Italienne	2246,00
Bric-à-Brac	5986,64	Bric-à-Brac	10231,49
Pâques 2024	201,28	Revenus de placement	948,76
Solde Guédelon	1609,47	Subvention commune	0,00
Réception / Sorties	213,02		
Fournitures admin.	231,17		
Matériel divers	1073,92		
Assurances	216,46		
Frais bancaires (CB)	54,50		
Total des Charges =	18192,03	Total des Produits =	20003,75
	+		+
Excédent	1811,72	Déficit	
	=		=
Total	20003,75	Total	20003,75

Les comptes rendus, moral et financier, sont approuvés à l'unanimité.

# CHUISNES EN FETES

## Election du bureau :

L'élection ayant eu lieu en 2021, cette année est donc une année élective, Se portent candidats :

Christèle Berthelot, Laurence Brard, Jean-Christian Brès, Corentin Fraipont, Michel Pinget, Laëtitia Verrier.

Sont élus à la majorité pour 3 ans :

Président : Corentin Fraipont

Vice-président : Jean-Christian Brès

Secrétaire : Michel Pinget

Secrétaire adjointe : Laëtitia Verrier

Trésorière : Christèle Berthelot

Trésorière adjointe : Laurence Brard

L'assemblée donne pouvoir à M. Corentin Fraipont et Mme Christèle Berthelot pour gérer les comptes bancaires ouverts auprès du Crédit Agricole de Courville. Tous les pouvoirs antérieurs sont révoqués.

# CHUISNES EN FETES

## Manifestations 2025 :

Nous décidons de prévoir les manifestations suivantes pour notre prochain exercice.

- Samedi 30 novembre 2024 : Soirée sur le thème « Montagnard »
  - Tartiflette, salade omelette norvégienne.
  - Tarifs : 22,00 € et 12,00 € pour les jeunes de moins de 12 ans.  
(Inchangé)
  - Déco : Valérie, Sandrine, Laëtitia, Elodie, Alizéa.
  - Achats Super U : Laëtitia. Profiter de la foire aux vins actuelle pour acheter les vins.
  - Traiteur : Corentin.
  - Thiriet : Elisabeth.
  - Réservations : Michel.
  - Réunion de préparation de la soirée : vendredi 8 novembre 20h30.
- Samedi 14 Décembre 2024 :
  - Marché de Noël de 10h00 à 17h00 à la salle des fêtes en complément de jeux anciens proposés par la municipalité pour les enfants.
  - Il faudra monter un barnum dans la cour de l'école pour recevoir l'animation municipale.
  - Nous proposerons également des boissons chaudes et des crêpes.  
(Annick)
- En raison des travaux de rénovation de la salle des fêtes, celle-ci sera indisponible de janvier à mars. Nous ne pourrons donc pas organiser de loto ou de soirée dans cette période comme nous le faisons à l'accoutumée.
- Lundi 21 avril 2025 : Chasse aux Œufs de Pâques.
- Samedi 26 avril 2025 : Repas « Soirée des Iles ».
- 6 et 7 juin 2025 : Bric-à-brac (week-end de Pentecôte)
- Samedi 18 octobre 2025 : Soirée sur un thème à définir.

## Informations diverses :

Nous remercions l'APE qui propose aux membres de Chuisnes en Fêtes de visiter en avant-première son animation Halloween le 27 octobre. Les horaires nous seront communiqués ultérieurement.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 22h30